



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



*PLU réunion publique
le 4 juin 2015 à 19h à
La Marmite*



*Samedi 10 octobre
ouverture de la saison
culturelle*



*Marché en centre ville
Mercredi 8h30 - 12h30
Vendredi 16h - 20h*



*L'Orée de la Brie
accueil Varennes-Jarcy*



L'enfance, la jeunesse

N° 37 - JUIN 2015



CONCEPTION
 REALISATION
 JARDINS
 BAIGNADES
 NATURELLES



DUFAÿ-MANDRE Paysage



Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS
 DIAGNOSTICS
 DEVIS DETAILLES
 ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr



SOMMAIRE

Editorial du Maire p. 5
 Nous maîtrisons le budget et les taux d'imposition.



L'agenda p. 6-7
 Nous vous invitons à la fête du village et la fête de la musique samedi 20 juin. Nous vous offrons l'apéritif et les amuse-bouches.

Les finances p. 8-9
 Le principal investissement pour l'année 2015 sera la phase 2 des travaux d'aménagement du pôle santé.



Travaux & Urbanisme p.10-11
 Présentation au public du projet de Plan Local d'Urbanisme et du Diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable le 4 juin à 19h à La Marmite.



Sports & loisirs p. 12-13
 Pour célébrer ses 30 ans, le JUDO CLUB DE CHEVRY-COSSIGNY vous convie le 28 juin à un barbecue géant.



Culture & Patrimoine p. 14-15
 La prochaine saison culturelle sera musicale, patrimoniale, théâtrale, dansante, humoristique et même philosophique.



Dossier p. 16-19
 L'équipe municipale met tout en œuvre pour accompagner les enfants et les jeunes selon leurs besoins.

Scolaire & périscolaire..... p. 20-21
 Nouvelle organisation de l'île aux loisirs, nouveautés à l'espace jeunes, séjours d'été pour tous les âges, renseignez-vous !



Vie économique et sociale..... p. 22-23
 Un point sur le pôle santé et les activités du CCAS au service de tous les Chevriards.



Retour en images p. 24-25

Vie locale p. 26-27
 Le service à la population est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Faites connaissance avec l'équipe !

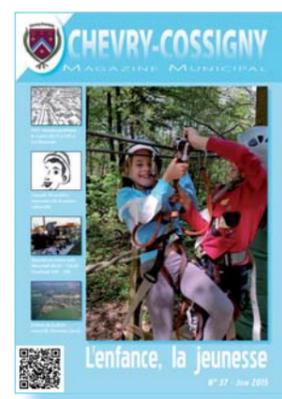


Vie politique p. 28
 L'Orée de la Brie a le plaisir d'accueillir une nouvelle commune membre : Varennes-Jarcy.



Tribunes politiques p. 29

Informations pratiques p. 30



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 37 - JUIN 2015

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
 Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - courriel : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Franck Ghirardello

Comité de rédaction : F. Lambert, J. Wofsy, S. Lecaplain, G. Ecalard, V. Gonzague, F. Dailleux, A. Francoual

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
 Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia - Orange Sanguine

Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -
 Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

Tirage : 1 800 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



Poney Club Epona
01 60 62 21 26

EN JUIN
Ouverture des inscriptions
pour la saison 2015/2016
TOUT L'ETE
Stage tous niveaux

Fête du club ouverte à tous
Baptêmes gratuits **samedi 6 juin**
www.clubepona.com



PARM

Particuliers – Commerces – Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé – 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 – Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr



MARCHÉ EN CENTRE VILLE



Mercredi : 8h30 - 12h30
Vendredi : 16h - 20h

VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...



Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Concevoir l'innovation de demain
se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.



FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG
Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny www.sauermannpumps.fr



ÉDITORIAL



Madame, Monsieur, chers Cheviards,

Nous assistons à longueur de journée à l'expression d'un pessimisme ambiant bien démotivant. Mais il existe plusieurs manières d'aborder la situation et cette crise représente aussi une opportunité. Aussi, c'est un message d'optimisme que je veux vous délivrer à travers ces quelques lignes.

C'est un fait, les collectivités territoriales sont confrontées à des baisses de dotation de la part de l'Etat. Nombreux sont les élus qui le déplorent. Je pourrais, avec aisance, assumer cette ligne politique. Ma conviction est que c'est pour nous tous, l'occasion de rationaliser les dépenses publiques, d'inventer un nouveau service public, d'être plus efficaces, efficients, performants, modernes. Nous nous devons de maîtriser notre budget, nos dépenses et nos investissements. Cela ne signifie pas pour autant l'immobilisme et le repli sur soi. Il s'agit simplement d'apprendre à faire autrement.

C'est donc le moment de revoir nos priorités, de faire preuve d'initiatives et de créativité, d'être responsables et surtout, de savoir faire des choix et de les assumer. Comme vous pouvez le constater au quotidien, nous nous efforçons d'entretenir les écoles, d'avoir des équipements toujours performants, les rues et chemins toujours propres, l'éducation et la jeunesse reste au cœur de nos priorités, les services périscolaires fonctionnent parfaitement, la programmation culturelle demeure de qualité. Bref, nous avons anticipé et nous nous sommes adaptés pour que vous bénéficiez d'une qualité de service que beaucoup nous envient, et ce, sans augmenter les impôts.

C'est aussi l'occasion de repenser la mission de l'intercommunalité et de lui donner encore plus de sens. Nous agissons concrètement par la mutualisation des moyens, l'entraide et les groupements de commandes pour réaliser des économies d'échelle dans l'intérêt général de tous les habitants de l'Orée de la Brie. C'est pour moi une grande joie de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle commune au sein de notre intercommunalité. La commune de Varennes-Jarcy a exprimé son souhait de se rapprocher de la communauté de commune de L'Orée de la Brie et au regard de ses aspirations, de la cohérence territoriale et de la vision de la municipalité, nous avons acté son intégration le 13 mai en conseil communautaire, et nous voterons en juin prochain en conseil municipal.

Cette volonté d'ouverture aux autres, du vivre-ensemble et de développer des liens entre les personnes est celle de l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Je sais d'ailleurs que toutes les exigences coexistent, au-delà des différences, pour proposer aux Cheviards des projets de qualité, intelligemment menés. Nous pourrions à cet égard évoquer ce qui nous rapproche lors de la fête du village et de la fête de la musique le 20 juin prochain, qui aura pour thème le Portugal. Une invitation à la découverte et au voyage en somme...

*Bien à vous
Franck Ghirardello*

Nous souhaitons la
bienvenue à

- **Clément GAUFRIAU**
Directeur général
des Services
- **Ghislaine FOUCAUT**
Collaboratrice
du Maire.



L'AGENDA

> APPEL A LA POPULATION - PATRIMOINE

A l'occasion des Journées du Patrimoine, la commune organise un parcours à travers le village le samedi 19 septembre. Nous faisons appel à la population afin de recueillir des photos, des cartes postales, ainsi que des récits témoignant de la vie d'antan (ou d'autrefois) à Chevry Cossigny (anecdotes, histoires de familles, connaissances sur les usages ou simplement sur l'histoire du village...). En agrémentant cette journée de vos souvenirs et connaissances, nous irons bien au delà des simples faits historiques.

N'hésitez pas à nous contacter :
Stéphanie Combrisson / 01 83 85 98 21
mediatheque@chevry-cossigny.com

Vos rendez-vous...

des six prochains mois



DICTON

"Entre St-Pierre et St-Paul
plante le poireau et le chou."

Jeudi 4 juin

Réunion publique PLU

Samedi 6 juin

Fête du Viet Vo Dao

Samedi 6 juin

Fête du club Épona

Samedi 13 juin

Gala Danse & Gym Form

Dimanche 14 juin

Rando VTT "La Chevriarde"

Mercredi 17 juin

Réunion autour de la sécurité des seniors

Samedi 20 juin

Fête du village et de la musique
Programme en 4^e de couverture

Mercredi 24 juin

Spectacle de l'atelier théâtre
cirque enfants à 20h

Jeudi 25 juin

2^e journée Sport / Détente (pour les seniors) parc des sports

Vendredi 26 juin

Spectacle de la pause méridienne

Samedi 27 juin

Tournoi de l'Amicale Pongistes
Chevriards

Dimanche 28 juin

Fête du judo club

Lundi 29 juin

Conseil municipal à 20h30

Vacances scolaires - 4 juillet

Soldes d'été

Du 24 juin au 4 août

Jeudi 2 juillet

Exposition NAP Nouvelles Activités Péri-scolaires

Du 6 au 9 juillet

Séjour d'été avec l'Espace Jeunes

Lundi 13 juillet

Fête nationale, feu d'artifice et bal
populaire au Parc des sports

Lundi 13 juillet

Carnaval de l'île aux loisirs

Fête nationale - 14 juillet

Assomption - 15 août

Mardi 1^{er} septembre

Rentrée scolaire

Dimanche 6 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle Polyvalente de 10h à 17h

Samedi 19 septembre

Journée du Patrimoine
A travers la commune

Dimanche 27 septembre

Brocante

Les 3 et 4 octobre

La Médiévale de Brie-Comte-Robert

Les 3 et 4 octobre et le 15 novembre

Pièce de théâtre d'Arabesque

Mercredi 7 octobre

Salon des seniors au SAFRAN

Samedi 10 octobre

Ouverture de la saison culturelle
avec « TRENET PAR LA, l'histoire vraie
d'un PUNK converti à TRENET »
Compagnie Les Gevrey Chambertin

Samedi 17 octobre

Scène ouverte de théâtre amateur

Du vendredi 6 au jeudi 12 novembre

Le Salon des Beaux Arts

Vendredi 20 novembre

Spectacle humour « Tout public ou pas »
avec Florent Peyre



Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie
et consulter le site Internet www.chevry-cossigny.com

> Efforts, rigueur et maîtrise

Lors du débat d'orientation budgétaire, le conseil municipal a mené une réflexion sur la politique économique et la stratégie financière de la commune. C'est dans un contexte de raréfaction des deniers publics que nous avons voté en mars le budget primitif de 2015 et pris nos décisions. Notre priorité est de réduire nos dépenses de fonctionnement et de maintenir nos investissements.



> Contexte financier communal

Depuis de nombreuses années, le travail d'élaboration du budget s'inscrit dans un contexte national difficile, mais pas insurmontable.

En 2015, les nouvelles baisses de dotation nous incitent à repenser l'action publique et à imaginer de nouveaux services, toujours performants, en faveur de tous les Cheviards.

PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2015

Depuis 1979, l'Etat opère un transfert financier aux collectivités territoriales notamment à travers la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), pour assumer les charges qui leur incombent.

Après plusieurs années de gel, les dotations allouées aux collectivités territoriales voient désormais leur montant baisser. Les collectivités doivent ainsi participer au nécessaire redressement des comptes publics et à la relance de l'économie nationale.

2,3%

Depuis 2014, la réduction totale de la DGF est d'environ 27%, soit 94 000 € de moins ce qui représente 2,3 % du budget communal total.

L'ensemble des autres concours financiers de l'Etat (Dotations et subventions diverses, FCTVA...), devrait diminuer de 6,5%. S'agissant du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal), son objectif est de redistribuer une partie des ressources des communes isolées et des intercommunalités en prélevant les plus favorisées pour redistribuer aux moins favorisées. A ce jour, ce prélèvement n'impactera pas le budget de la commune mais celui de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie.

Pour le territoire intercommunal, le montant du prélèvement serait de l'ordre de 727 000 € en 2015. L'impact indirect portera sur les réalisations futures de l'Orée de la Brie.

Ces efforts devront se poursuivre dans les prochaines années, imposant aux élus une réflexion globale sur le service public municipal. Des choix, en parfaite responsabilité, devront être opérés sans que cela signifie une baisse de la qualité des services proposés.

ENDETTEMENT COMMUNAL

Au 31 décembre 2014, l'endettement total de la commune était de 4.128.970 €, soit 1049 €/habitant (pour 3.936 habitants). L'endettement a été réduit sur les 3 dernières années.

Au 31 décembre 2015, le niveau d'endettement devrait être de 3.875.000 €, soit 985 €/habitant. Le montant total des annuités de remboursements d'emprunts se montera à 422.665 € (253.830 € de capital et 168.835 € d'intérêts prévus), avec un taux moyen de 4,12%. En 2016, un emprunt de 2001 arrivera à son terme, permettant de réduire les échéances de remboursement de la dette à 391.000 € à compter de 2017.

La dette est composée à 93,6% de taux fixe et 6,4% de taux variable. L'ensemble de la dette de la commune est classée dans la catégorie A1 de la charte de bonne conduite des banques, dite charte Gissler, qui correspond à la catégorie de dette la plus sûre qui existe.

Les prochains exercices pourront connaître un élargissement de l'assiette fiscale (programmes immobiliers et ZAC des Nouveaux Horizons) devant permettre d'améliorer l'autofinancement de la commune et de réaliser de nouveaux investissements.



> Orientations et choix stratégiques

Cette année sera consacrée à la réalisation des principaux dossiers qui permettront un développement raisonné et maîtrisé de Chevry-Cossigny pour les prochaines années.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2015, le montant des recettes de fonctionnement devrait atteindre la somme de 3.630.000 euros, soit une diminution de 3,9% ou 147.000 € par rapport à l'année 2014.

Cette diminution des recettes de fonctionnement est principalement liée à la diminution des dotations de l'état de 67.000 € environ pour la Dotation Globale de Fonctionnement, conformément à la loi de Finances 2015, et à la diminution de 50.000 € des droits de mutation (appelés également frais de notaire), en raison d'un marché immobilier en stagnation.

En matière de fiscalité, les bases locatives devraient être revalorisées de 0,9 %, permettant des recettes fiscales supplémentaires estimées à 16.000 €. Les autres recettes devraient être relativement stables et comparables à celles de 2014.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2015, l'ensemble des dépenses de fonctionnement devrait être de 3.504.000 €, soit une diminution de 6,8% par rapport à l'année 2014. Cela correspond à une réduction des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 250.000 €.

Afin d'équilibrer le budget et recréer un autofinancement suffisant malgré la contraction des recettes, il est nécessaire de baisser les charges générales de fonctionnement et de maîtriser la masse salariale. Ces mesures d'économies doivent permettre d'envisager des investissements maîtrisés.



Les charges de fonctionnement à caractère général ont donc été réduites de 15% pour les ramener à moins de 1.000.000 d'euros contre environ 1.150.000 euros pour l'année 2014. La masse salariale connaît une baisse de 5%. Aussi, un effort a été demandé à l'ensemble des services afin de revoir leurs modes de fonctionnement pour s'adapter à ces nouvelles directives budgétaires. Les charges financières (intérêts des emprunts) devraient également diminuer de 5%, soit 9.000 €. Cela s'explique par le bas niveau des taux actuels et la progression de la part de l'amortissement de capital dans les échéances de remboursement d'emprunt.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont notamment composées :

- ◆ de 290.000 € issues de la vente de 2 terrains rue des Pâquerettes. Cela induit une dépense de 10.000 € environ pour leur viabilisation
- ◆ des opérations d'amortissement à hauteur de 120.000 €
- ◆ de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement antérieur à hauteur de 165.000 €
- ◆ du virement de la section de fonctionnement
- ◆ de 22.000 € de FCTVA (fond de compensation de la TVA)
- ◆ des taxes d'urbanisme à hauteur de 35.000 €
- ◆ de subventions pour les projets 2015

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le déficit de la section d'investissement de 2014, qui est de 100.000 €, est reporté sur 2015. Cela s'explique par le fait que la section d'investissement dispose de peu de ressources propres et doit être financée par l'excédent de fonctionnement.

PRINCIPAL INVESTISSEMENT POUR 2015

POLE SANTÉ

La poursuite des travaux d'aménagement du pôle santé, afin d'accueillir de nouveaux praticiens et de créer une dynamique en faveur de la santé sur la commune. Cet investissement générera par ailleurs des recettes locatives supplémentaires pour la commune.

Les autres investissements envisagés (ou réalisés) pour 2015 auront pour but de continuer les actions entreprises et d'entretenir les structures existantes pour en assurer leur fonctionnement. Il s'agit notamment :

- ◆ de travaux de rénovation et d'équipements dans les écoles
- ◆ de la réalisation du city-stade (fait au printemps)
- ◆ de la première tranche d'enfouissement de réseaux de la rue Maurice Ambolet
- ◆ de travaux d'amélioration de la voirie et de l'éclairage public
- ◆ du maintien des infrastructures mises à disposition des associations et des utilisateurs
- ◆ d'achat de matériel pour le fonctionnement des services
- ◆ du lancement de bilans énergétiques des bâtiments communaux afin d'optimiser leur coût.

LES TAUX D'IMPOSITION

La municipalité maintient les taux d'imposition communaux.

Les taxes	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'Habitation	15,83	15,83
Taxe Foncier Bâti	20,80	20,80
Taxe Foncier non Bâti	96,04	96,04

TRAVAUX & URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DÉFINIT NOTRE AVENIR

En France, le PLU est le principal document d'urbanisme de planification communale. Il est constitué de plusieurs documents, notamment, le document graphique qui est une carte communale divisant le territoire en plusieurs zones. Le PLU est un document stratégique et opérationnel qui permet la mise en œuvre des actions et des opérations d'aménagements souhaitées par la collectivité. Les études avancent et les élus œuvrent à la bonne réalisation de ce document de planification. La commission urbanisme du 4 mai 2015 a validé à l'unanimité les projets de zonage, du règlement et du programme des OAP (orientation d'aménagement programmé). Ce travail a été réalisé par les élus Messieurs BECHET, DEBRAY, GHIRARDELLO, LAMBERT, ROUX, WOFYSY et Mesdames HUET, JANIC, LEPEU et MAS, le service urbanisme de la commune et notre cabinet conseil URBANENCE. La **PRÉSENTATION AU PUBLIC** de l'outil PLU, du Diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera la prochaine étape de la procédure. Celle-ci aura lieu **JEUDI 4 JUIN À 19 H À LA MARMITE 9**, rue Jean Delso. L'approbation définitive du PLU est prévue au cours du premier semestre 2016.

PLU réunion publique
jeudi 4 juin à 19h
à la Marmite

NB : un cahier de doléances sera mis à disposition pour toutes remarques éventuelles. Il s'agit d'une réunion d'information et de présentation des documents cités ci-dessus.

> Etudes & Réalisations

1 Le City-stade

Le montage a été réalisé en début d'année et le city-stade, après avoir ouvert en février dernier, a été inauguré en mars 2015.

2 Etude d'aménagement des ronds-points

Une réflexion est engagée sur l'aménagement paysager des ronds-points de la commune à savoir :

- Rond-point : RD 35 / RAIMU / Frères LUMIERE
- Rond-point LA FONTAINE : RD 35 / RD 216

3 Assainissement

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires concernant l'assainissement collectif, il a notamment été voté la réhabilitation d'une partie des réseaux des rues Pathé, Fréret et Beauderie.

4 Le pôle santé

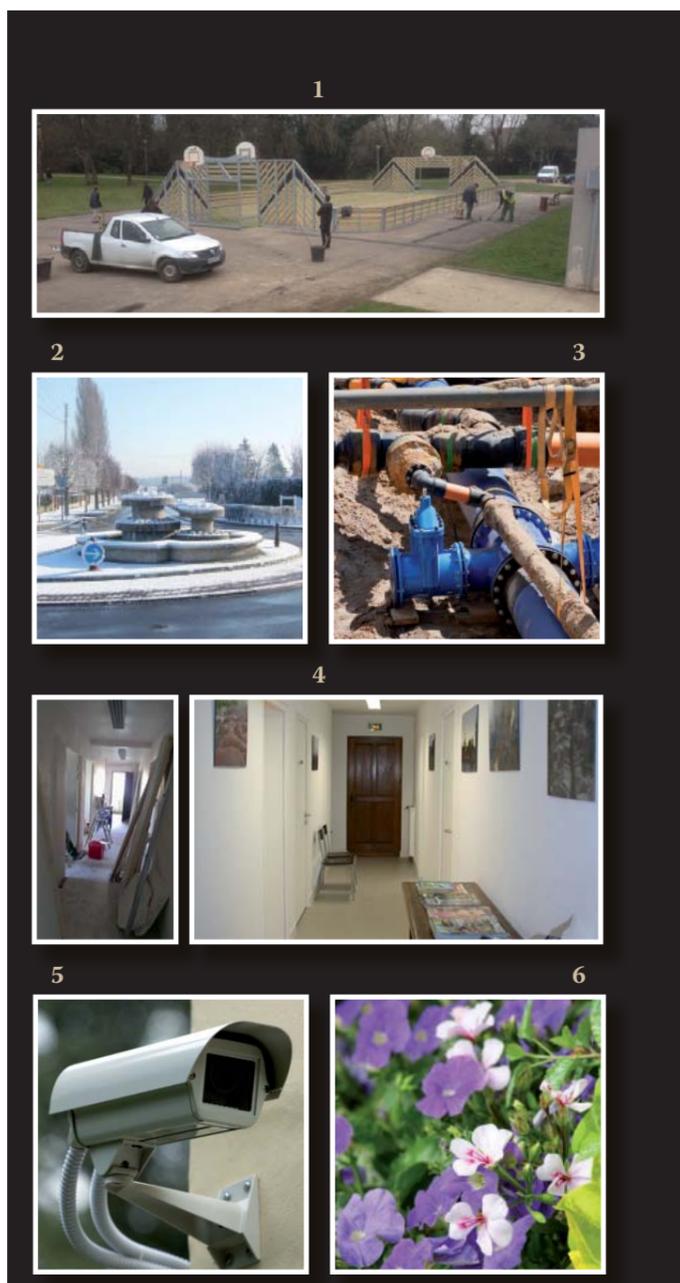
Après avoir terminé les travaux de la phase 1 (peinture, réfection des sols du premier étage, électricité, changement de toutes les ouvertures pour la mise aux normes). Nous abordons la phase 2 et sa mise aux normes ERP (Etablissements Recevant du Public) pour l'accessibilité. Les devis sont en cours et un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été adressé à la Préfecture. Les travaux débuteront cet été.

5 Vidéoprotection

Au vu de dégradations des espaces et bâtiments publics, et au regard des coûts conséquents de remise en état pour la commune, nous avons décidé de mettre en place des dispositifs de vidéo protection. Le projet est en cours.

6 Embellissement

Les pyracanthas et les rosiers plantés dans les massifs rue des Frères Lumière ont été enlevés pour des raisons de sécurité. Ils seront remplacés par des vivaces.



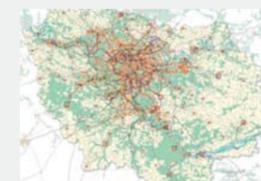
> Approbation du PADD

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est une pièce centrale du PLU. Il exprime la vision stratégique de la collectivité en matière d'aménagement et d'urbanisme. Notre ambition est de satisfaire les besoins en matière de logements, d'emplois, d'équipements et de déplacements tout en préservant notre cadre de vie et la dimension humaine de notre village.

La commune a l'obligation de se positionner sur quatre thématiques : Aménagement ; Environnement ; Développement urbain et Equipements.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE LOGEMENTS

1 | Programmation de 400 logements (dont 100 logements sociaux) sur 10 ans soit 40 logements/an et environ 1 250 nouveaux habitants d'ici 2022



Île-de-France 2030

Chaque PLU a l'obligation de se mettre en conformité avec le SDRIF (Schéma Directeur Régional d'Île de France). Le SDRIF 2013/2030* est un document d'aménagement et d'urbanisme qui donne un cadre à l'organisation de l'espace francilien.

L'enrichissement de l'offre de logements fait partie des objectifs fixés par le SDRIF 2030 et une densité minimale nous est imposée.

2 | Diversifier la typologie des nouveaux logements (collectif, individuel groupé, individuel dense type maison de ville, éco quartier...)

3 | Développer l'offre de logements locatifs sociaux
25% des logements programmés, soit 10 logements/an

*Le SDRIF 2030 a été adopté par la délibération du conseil régional n°CR97-13 du 18 octobre 2013 et approuvé par le décret n°2013-1241 du 27 décembre 2013. Les collectivités locales disposent de trois ans à compter de la publication du décret au Journal officiel pour mettre leurs documents locaux d'urbanisme en compatibilité avec le SDRIF.

Les potentiels du tissu urbain

Nous rappelons que le développement urbain est une obligation légale à laquelle nous devons nous conformer. Notre marge de manœuvre consiste à choisir où et de quelle manière nous devons développer cette offre de logements.

PROGRAMMATION DES 400 LOGEMENTS D'ICI 2022

200 LOGEMENTS EN DENSIFICATION
- 100 logements « Jardins de Candice »
= 100 logements à créer

200 LOGEMENTS EN EXTENSION
- 115 logements « ZAC Nouveaux Horizons »
= 85 logements à créer



L'enveloppe urbaine du bourg présente différents potentiels à étudier comme : de vastes parcs et grandes demeures, des jardins en partie arrière, du bâti d'activité, des maisons implantées sur des grands terrains.

PLU - RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 4 JUIN À 19H À LA MARMITE

> Le city-stade

Réalisé au printemps, le city-stade rencontre déjà un grand succès auprès des jeunes. Ce projet a été porté par les élus du Conseil Municipal Jeunes et la commission Sports et Loisirs. Nous les remercions de leur investissement et de leur implication. L'objectif est que les Chevriards s'approprient ce lieu tout en le respectant.



> 30 ans du judo club



Le club de judo fête ses 30 ans !

Un peu d'histoire...

Le club a démarré son activité en 1985 avec 15 adhérents. C'est Thierry BOUCHER qui démarre comme professeur, puis David MAIRE (jusqu'à ce jour), Marc GLAUDEIX. Le 1^{er} Président de la section fut M. PERRITAZ, puis M. MONTULLE, M. BOUYSSSEL, M. MALHEIRO et depuis 20 ans Mme Marie Madeleine MAIRE.

En 1996, le club prend ses quartiers dans l'algècle rue de la Beauderie (ancienne école primaire). Ce déménagement va donner un réel essor à la section qui étoffera son offre, ses créneaux et accueillera alors n plus grand nombre d'adhérents en proposant des cours pour tous les âges et du débutant au compétiteur.

C'est dans ce dojo que le club a vu ses premières ceintures noires, ses premiers champions et championnats de France. Il se développe et le moment est venu de changer de salle. C'est avec un peu de nostalgie, mais avec joie, que le club prend possession du dojo EDDY PARTY.

Il faut prendre ses marques. Une entrée difficile pour nous, car nous perdons un athlète à ce

moment précis. Voilà pourquoi nous avons voulu avec l'accord de la municipalité et des autres associations lui donner en hommage, le nom de cet athlète : EDDY PARTY.

Nous sommes en 2015 et cela fait 30 ans que le Judo fonctionne et plutôt bien. La bonne santé du Club est due, au bureau bien sûr, mais surtout à notre professeur David MAIRE. Son engagement dans les clubs et au sein de la Ligue de Seine-et-Marne porte ses fruits.

En 2000 pour commencer à concurrencer les gros clubs Seine-et-Marnais, avec le soutien de Chevry-Cossigny, l'entente Grisy est créée et les succès tombent en individuel et en équipes.

Les performances du Judo club...

- 52 ceintures noires 1er DAN
- 10 Ceintures noires 2^e DAN
- 4 Ceintures noires 3^e dan
- 5 Professeurs de Judo
- 1 Equipe en 1^{ère} division pendant 5 ans
- Des athlètes 1^{ère} division
- Et 204 adhérents

Nous souhaitons bien évidemment continuer notre ascension. Depuis quelque temps, deux élèves de David viennent compléter l'équipe pédagogique du Judo Club : Loïc BRUZIAUX et Walter AZOULA.

Le Judo club c'est aussi de grands évènements

- Soirées Moules frites
- Challenge de Chevry
- Barbecues
- Stages de Pâques et extérieurs

- Animations BABY Judo avec les parents
- Judo Enfants Parents sur les tatamis pour les cours des 6-9 ans.
- Sans oublier toutes les rencontres sportives où nous représentons Chevry-Cossigny, sur le plan départemental et national.

Pour tous ces évènements nous remercions la municipalité pour son soutien, son aide matérielle et financière et la STE ACRO.BAT pour son aide financière et logistique, M. LEGRIP sans qui nous n'aurions pas pu organiser nos soirées « Moules Frites », ERGELEC qui participe toujours à l'organisation de notre challenge, à l'achat de nos coupes et médailles et CEPIA pour son aide financière.

N'oublions pas que le bénévolat est la force vive mais non visible d'une association.

MERCI A TOUS

Pour fêter les 30 ans du Club nous vous donnons RDV autour d'un barbecue le DIMANCHE 28 JUIN au Stade - salle polyvalente.

Nous demandons à tous les anciens Judokas de sortir leur judogi pour un retour aux sources !!

Inscriptions auprès de :

Marie MAIRE : 06-84-17-65-87

David MAIRE : 06-38-48-64-18

Catherine PAOLI : 01-64-05-42-37

Réponses souhaitées d'ici le 18 juin

- Les adhérents de l'année en cours 5€
- Et toutes les autres inscriptions 10€

Rando VTT La Chevriarde Dimanche 14 juin de 7h à 15h

La "Chevriarde" 2015 vous propose de nouveaux parcours et une nouvelle formule



60 km - Départ de 7h30 à 8h30

45 km - Départ jusqu'à 9h30

35 km - Départ jusqu'à 10h30

Ces trois circuits (35, 45 et 60 km) sont fléchés et vous permettent de découvrir de nouveaux secteurs grâce à l'autorisation de l'ONF et de quelques propriétaires. Un, deux voire trois ravitaillements sont prévus selon la distance que vous choisirez.

20 km avec Roadbook -
Départ jusqu'à 10h30

Un circuit autour de Chevry-Cossigny pour les familles, les amoureux ou tout simplement pour tous ceux qui veulent se balader sous forme ludique autour de notre commune en passant à proximité des différentes fermes du secteur. Merci aux agriculteurs et

éleveurs d'avoir autorisé le passage sur leur domaine, ainsi qu'à l'ONF.

Le départ, les inscriptions et l'arrivée se feront au gymnase rue Albert Dauvergne

- Casque obligatoire
- Compteur fortement conseillé particulièrement pour le 20 km

Tarifs : - de 12 ans 1€ ; + de 12 ans 6€

Inscriptions uniquement sur place le jour de la rando.

Fête d'Epona

Epona vous invite pour vivre ensemble des moments de détente, de convivialité, de prouesses et d'émotions !!!

Samedi 6 juin

- À partir de 14h : démonstrations équestres
- Vers 18h : remise des prix par M. le Maire
- 18h30 : apéro concert
- Puis, méchoui, partage, et concert 2^e partie !

Toute l'équipe vous attend !



Renseignements auprès du club
www.poneyclubepona.com

AMICALE PONGISTES CHEVRIARDS



TOURNOI AMICAL LE 27 JUIN À LA SALLE POLYVALENTE

- 9h30 : Inscriptions
- 10h : Début du tournoi
- 17h30 : Montée de table en double parent - jeune
- 18h30 : Remise des récompenses
- 19h : Démonstration de haut niveau avec Hubert
- 20h : Repas (prix : 12 €)

Et toute la journée : Buvette, sandwich, gâteaux
Renseignements auprès de votre responsable de club



Vous voulez faire du sport ou vous remettre à pratiquer ? Vous n'aimez pas les contraintes ni la compétition ? Et surtout, faire une activité qui vous plaît dans une ambiance conviviale ?... L'association BVB est faite pour vous !

Tous les lundis de 21h à 23h au gymnase, vous pratiquerez en alternance du Badminton, du Volley ou du Basket ! Débutants, experts, jeunes à partir de 18 ans.

le BVB vous ouvre ses portes lundi 15 juin pour une première expérience !

Informations Facebook : BVB CHEVRY COSSIGNY - bvbchevry@gmail.com - Thierry 06 84 83 11 95.



Danse & Gym Form

Le rendez-vous annuel à ne surtout pas manquer... Bloquez dès à présent la date dans vos agendas !

"SPECTACLE DE DANSE" au gymnase samedi 13 juin à 20h

Cette année, nous partirons pour les Etats-Unis afin de voyager aux rythmes des musiques et des civilisations de l'Outre-Atlantique.

Billetterie en pré vente possible sur place le 13 juin de 11h à 16h30.

Entrées : adulte : 8 € - enfant : 4 €

> Salle de spectacle "Françoise Narce"

Considérant l'implication de Mme Françoise Narce dans la création de l'Espace Culturel, en tant que présidente de l'Association Culturelle de Chevry-Cossigny, et en tant que Maire Adjoint de la Commune de 2001 à 2014, le Conseil Municipal a décidé de dénommer la salle de spectacle de l'Espace Culturel la Marmite : Salle de spectacle « Françoise NARCE ».



LA SAISON CULTURELLE 2015/2016

QUE SERA LA SAISON 2015/2016 DE LA MARMITE ?

Elle sera réjouissante ou poignante, émouvante ou joyeuse, car elle sera électro-rock et culinaire, punk et poétique, furieusement énergique et burlesque, grivoise et plaisante, punchy et colorée.

Elle sera éclectique, car elle sera musicale, patrimoniale, théâtrale, dansante, humoristique et même philosophique. En somme, elle sera pour tous et à la fois pour chacun.

COMMENT SERA-T-ELLE CELA TOUT À LA FOIS ?

Elle sera à vélo à travers le village à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Elle sera dansée autour d'un objet avec les spectacles « Siège » et « Punch » de Sara Martinet le 11 décembre 2015.



Elle sera lyrique autour d'un Opéra en plein air grâce au « Così Fan Tutte » de L'Envolée Lyrique le 1^{er} juillet 2016.

Elle sera « de textes » et de mises en scène innovantes portées par le « Mangez-le si vous voulez » de Jean Teulé, par le Fouic Théâtre le 11 mars 2016, et par un surprenant « Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque qui aime Hector qui est mort » par le Collectif La Palmera le 09 avril 2016.

Elle sera dessinée avec le Salon de la BD, le 13 février 2016 – qui devient également le Salon de l'illustration jeunesse.

Elle sera artistiquement contemporaine via L'Exposition L'un(e) et L'Autre avec Laurent Descotils du 22 au 31 janvier 2016.

Enfin, elle sera imaginative et, nous l'espérons, fondatrice d'expériences enrichissantes, pour les enfants des écoles autour de « Fables de la Fontaine » de William Mesguich, masquées, drôles mais fidèles au texte ; autour de la fantaisie lyrique « Après la Pluie » de la Compagnie Minute Papillon !, traversant les saisons et les grands compositeurs classiques ; autour de « Comptines, Comptines, Comptons » par Ralf Natf, rusant de guitares et de flûtes pour éveiller les plus petits ; autour de Théâtre philosophique questionnant le « Comment moi je » des enfants blottis dans un cocon de laine ; autour de l'expérience de l'improvisation théâtrale au service de la mémoire du village.

**ET VOUS, COMMENT SEREZ-VOUS ?
AVEC NOUS À LA MARMITE !**

Espace culturel « La Marmite » : 9 rue Jean Delsol - 77173 Chevry-Cossigny

courriel : espaceculturel@chevry-cossigny.com

INFORMATION ET BILLETTERIE (à l'accueil de la Médiathèque) au 01 83 85 98 19 / 21

sur le site internet : www.chevry-cossigny.com (vie locale - vie culturelle)

LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

Samedi 19 septembre à partir de 10h

JOURNÉES DU PATRIMOINE A VELO

A travers la commune



En 2014, les bâtiments publics avaient été ouverts au public. En 2015, nous sillonnerons à vélo la commune et visiterons les bâtiments « remarquables » du village, relatant ainsi le passé industriel et l'histoire agricole de Chevry-Cossigny.

Programme complet disponible en août.

Samedi 10 octobre / 20h30



OUVERTURE DE SAISON

avec « TRENET PAR LA, l'histoire vraie d'un PUNK converti à TRENET »

Compagnie Les Gevrey Chambertin
Spectacle musical - La Marmite

La soirée débutera avec la découverte de la programmation de la Marmite en images. Comme chaque année, un spectacle réjouissant est proposé en ouverture de saison : « TRENET PAR LA, l'histoire vraie d'un PUNK converti à TRENET » est une création musicale avec un acteur, un chanteur et un musicien, autour de l'histoire d'un jeune punk qui se convertit à Charles Trenet.

Le tout dans un jardin extraordinaire, studio d'enregistrement où poussent des fleurs artificielles. Un concert où le swing des années 50 laisse place à un soleil plus lancinant, une noirceur chaleureuse. Un spectacle entre musique, chansons et témoignages où Trenet devient le cousin caché de Johnny Rotten.

Un hommage ? Toujours pas. Comme pour « Gainsbourg moi non plus », les Gevrey Chambertin font résonner à leur manière le génie du poète. Trenet, vous avez dit Trenet ?

Public et artistes seront ensuite réunis autour d'un cocktail.



Vendredi 20 novembre / 20h30

FLORENT PEYRE « TOUT PUBLIC OU PAS »
Humour / One Man Show - La Marmite

Ce nouveau spectacle bien ficelé et furieusement moderne nous entraîne dans un rythme effréné et dans un univers où l'absurde côtoie une folle réalité. Avec Florent Peyre nous sommes au théâtre comme au cinéma. Il incarne des personnages forts, proches de la schizophrénie, il entre dans leurs peaux et vous n'en sortez pas indemnes. C'est la révélation de la nouvelle génération comique, plébiscitée par le public.

LA BILLETTERIE SERA OUVERTE A PARTIR DU MARDI 15 SEPTEMBRE
Les nouveaux tarifs de la saison 15 / 16 seront communiqués dans la prochaine plaquette de La Marmite en août
FERMETURE D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE : DU 10 AU 24 AOÛT

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS CULTURELLES



Samedi 17 octobre
20h30. Théâtre comique

« Collège de oufs » Avec la Compagnie Les Toqués de la Scène de Roissy-en-Brie. Dans le cadre des Scènes ouvertes de Théâtre amateur (en collaboration avec Yves Blanche)
La Marmite - Entrée gratuite



EMC2

Vous rêvez depuis des années de vous mettre à la guitare ou au saxophone ? Votre petit dernier veut apprendre la batterie ? N'hésitez plus ! L'école de musique de Chevry Cossigny (EMC2) est faite pour vous ! Alors n'attendez plus, faites-vous plaisir ! Permanences à La Marmite le samedi de 14h30 à 15h30.
ecolemusiquechevry@gmail.com



Arabesque

Théâtre adultes

Samedi 3 octobre
Dimanche 4 octobre
Dimanche 15 novembre

Théâtre enfants

Mercredi 24 juin
à 20h à la marmite



Du 6 au 12 novembre

Le Salon des Beaux Arts

Pour notre plaisir esthétique. Tout artiste (photographe, peintre, dessinateur, sculpteur) peut être candidat pour exposer au Salon.

Les documents d'inscription seront disponibles en ligne. www.chevry-arts.fr



> L'enfance, la jeunesse

L'éducation, l'enfance et la jeunesse sont également des sujets prioritaires du mandat de l'équipe municipale. Il s'agit d'accompagner l'enfant, le jeune et les familles, à chaque étape et selon les besoins.

Les élus ont une véritable mission à l'égard des jeunes et ont un rôle important à tenir en matière de soutien à l'éducation. Les projets s'inscrivent dans le cadre d'une politique globale. La volonté de l'équipe municipale étant d'aider tous les jeunes, de la petite enfance aux jeunes adultes, à s'épanouir, à réaliser leurs projets, à se sentir bien dans leur ville et dans leur vie.

La démarche passe par des structures adaptées et accueillantes, des activités sportives et culturelles de qualité, des équipes professionnelles, un lien de proximité et un suivi continu. Mais aussi et surtout, par une collaboration entre enseignants, parents, élus, associations et partenaires institutionnels.

Après avoir réorganisé les services, nous avons procédé à la refonte des règlements intérieurs des structures pour un meilleur accompagnement et une réponse plus adaptée aux besoins.

Ainsi, le service Jeunesse participe :

- à l'accompagnement et au soutien de projets des jeunes
- à l'action contre l'échec scolaire
- au développement culturel, éducatif et sportif
- à la prévention
- à l'organisation d'événements et de projets vacances

En matière d'éducation, la municipalité a inscrit l'école élémentaire à l'ère du numérique. Des échanges ont été nécessaires avec l'inspection académique pour maintenir des effectifs raisonnables en classe. L'aide aux devoirs pour les collégiens et lycéens ainsi que l'accompagnement professionnel (CV, recherche d'emploi, de stages) sont mis en place et des financements sont également prévus pour les jeunes qui souhaitent obtenir leur BAFA.

Aussi, pour répondre à ces enjeux, le lien de proximité est un facteur déterminant. Et, pour favoriser les échanges, de nouveaux lieux de rencontres ont été créés comme le "Club house" ou le city-stade.

> Evolution des structures, pour un meilleur service

Pour améliorer l'accueil, apporter du service, favoriser les échanges et soutenir la jeunesse, nous travaillons sur l'organisation et la qualité des structures, comme des animations, et sommes très attentifs aux conditions d'apprentissage et d'épanouissement.

UN GROUPE SCOLAIRE

Ecole Elémentaire Normandie Niemen

Construite en 1993, l'école compte aujourd'hui 11 classes accueillant 279 élèves. La commune met à disposition les bâtiments, le matériel et gère l'entretien. Avec la connexion Très Haut Débit accessible grâce à la fibre optique combinée à la mise à disposition de tablettes numériques et d'ordinateurs portables, l'école Normandie Niemen avec sa mise en place du tout numérique est un modèle en Île-de-France et sa qualité d'enseignement est reconnue.

Ecole Maternelle Pohren Hoisey

Conçue en 1977, cet établissement compte aujourd'hui 5 classes accueillant 150 élèves (une extension a été construite afin d'améliorer les conditions d'accueil). Ces dernières années, d'importants travaux ont été effectués par la municipalité pour assurer la sécurité et le confort des enfants.

Pour la rentrée 2015, une décision favorable a été rendue pour l'ouverture d'une classe à l'école maternelle et leur maintien en élémentaire.

STRUCTURES PERISCOLAIRES

Les Nouvelles Activités Périscolaires

La réforme des rythmes scolaires a entraîné la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires. Elles sont encadrées par les animateurs du service enfance/jeunesse qui proposent différentes activités pendant les 6 cycles prévus tout au long de l'année scolaire.

L'île aux loisirs

L'accueil de loisirs sera dorénavant dans l'extension de l'école élémentaire pour tous les enfants. Il n'y aura plus qu'un seul centre de loisirs. Ses objectifs pédagogiques sont notamment :

1. Découvrir et apprécier la vie en collectivité.
2. Développer les potentialités de l'enfant via un champ d'activités diverses.
3. Encourager une rupture du rythme de vie de l'enfant différente de ses autres cadres de vie, (école, famille).
4. Développer la prise d'initiative de l'enfant.

STRUCTURES JEUNESSE

L'espace jeunes

Le fonctionnement de l'espace jeunes évolue pour mieux répondre à la demande croissante des jeunes (la structure rencontre un vif succès à tous les créneaux d'ouverture) et aussi les accompagner dans la réalisation de leurs projets et l'aide aux devoirs. Pour cela l'espace jeunes est ouvert les mardis et jeudis en fin d'après-midi. Parce qu'à chaque âge ses préoccupations, les tranches d'âges ont été scindées avec 11/14 ans d'une part et 15/18 ans et plus d'autre part.



Le club house du city-stade

Ce nouveau lieu est mis à disposition juste à côté de l'équipement le plus apprécié des jeunes. Situé au sein du complexe multisports, il a été inauguré en mars dernier. C'est un lieu d'échanges et de rencontres accessible à tous les jeunes.

CULTUREL, ÉDUCATIF ET SPORTIF

La volonté de l'équipe municipale est de permettre à tous les jeunes d'accéder à la culture, de pouvoir pratiquer un sport et de bénéficier de structures et d'animations de qualité.



Les jeunes disposent des structures suivantes :

City Stade et Skate Park (deux projets gérés par le Conseil Municipal Jeunes respectivement en 2015 et en 2007)

- Le Complexe Multisports qui est un bâtiment Intercommunal
- L'espace culturel La Marmite
- Terrains de football et courts de tennis
- La Salle Polyvalente André Enat située à proximité des différentes structures sportives de la commune



L'équipe d'animation

Les structures sont importantes certes, mais elles ne restent qu'un outil. L'essentiel étant la dimension humaine. Les élus remercient l'implication du service jeunesse dans la gestion de tous les dossiers et projets. Les animateurs que nous recrutons sont tous des professionnels qualifiés. Ils sont motivés, accessibles et conscients de leurs responsabilités.

Politique éducative

L'éducation est un de nos axes forts. Notre projet en la matière s'articule autour de différents thèmes qui traduisent nos priorités, nos valeurs, notre vision et la manière dont nous considérons notre mission pédagogique.



CONSIDÉRER L'ENFANT DANS SA GLOBALITÉ

Respecter le rythme de chacun

Créer un climat de confiance

Connaître un autre cercle de fréquentation que sa propre famille

Actions concrètes : étude dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, maintenir un niveau d'accueil satisfaisant pour les élèves scolarisés, favoriser les liens intergénérationnels, les Nouvelles Activités Périscolaires, etc.



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF

Développer l'autonomie et favoriser la communication,

Apprendre à vivre en groupe

Découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives

Actions concrètes : implication des jeunes dans certains projets : push car, clic! clac! les sportifs dans la boîte, mise en place des Tableaux Numériques Interactifs, organisation de séjours, initiations, ateliers et actions sportives et culturelles, etc.



DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ

Permettre à l'enfant d'être acteur de sa vie et de sa ville

Aider l'enfant à être source de réflexion et de proposition en valorisant sa créativité

Favoriser l'apprentissage des droits et des devoirs

Actions concrètes : opération des « Joujoux du cœur » avec le CMJ, participation aux commémorations, rencontre avec M. le Maire et découverte des institutions, etc.



PRÉVENIR DES RISQUES

Développer l'information et promouvoir la formation en direction des familles, des jeunes et des professionnels

L'aider à prendre conscience, à se responsabiliser face aux risques existants

Établir des relais de partenariat pour le public ciblé

Actions concrètes : rencontre avec les pompiers pour mettre en place des formations au secourisme avec le projet « un geste qui sauve », actions avec le service culturel et les associations, mise en place d'un Plan Local de Prévention, etc.



3 questions à...

Hasna Benveniste

Maire adjoint
à l'éducation et à la citoyenneté

Quels sont les effets de la baisse des dotations de l'état sur votre politique éducative ?

Nous avons surtout appris à travailler différemment, à faire des économies en luttant contre les gaspillages, à réduire nos frais de fonctionnement et à nouer un véritable partenariat avec les écoles (ainsi qu'avec la Caisse d'Allocations Familiales). Nous avons équipé toutes les classes élémentaires en Tableaux Numériques pour un montant de 45 000 euros. Nous avons financé pour 14 569 euros d'actions culturelles pour tous les publics scolaires. Afin d'optimiser les dépenses, nous privilégions les travaux en régie, c'est-à-dire directement par les équipes techniques. Nous menons les projets et étudions les budgets avec les enseignants en répondant au plus près à leurs besoins dans l'intérêt de l'enfant.

Qu'en est-il des effectifs et de la pérennité de nos structures scolaires ?

Après une période de fluctuation, nos effectifs se stabilisent. Toutefois, l'évolution de la société, (séparations, déménagements), fait que nous faisons face à des demandes toute l'année, il faut s'adapter. Nous avons mis en place des conventions (réciprocité gratuite et participation aux frais de scolarité) avec certaines communes. Nous accordons une grande importance aux conditions de travail. Avec des structures adaptées, entretenues mais aussi des classes modérées. A ce titre, avec M. le Maire Franck Ghirardello, nous avons organisé une entrevue avec l'inspectrice de circonscription afin de la sensibiliser sur les effectifs scolaires de la prochaine rentrée, et nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une classe à l'école maternelle et le maintien du nombre de classe à l'école élémentaire.

Quelles sont vos priorités pour les trois années à venir ?

Nous veillerons au maintien des effectifs, à poursuivre l'équipement des écoles, des jeux de cours aux objets numériques en passant par des travaux d'entretien et de rénovation et des animations de qualité. Nous soutiendrons la politique éducative de la commune.



3 questions à...

Jonathan Wofsy

Maire adjoint
à l'Enfance et Jeunesse

Comment arrivez-vous à approcher les jeunes qui ont le plus de difficultés et n'ont pas le réflexe de venir à l'Espace Jeunes ?

Il n'y a pas véritablement de jeunes en errance à Chevry-Cossigny. Par contre, il est vrai que les difficultés peuvent être diverses. L'adolescence est un âge sensible. Nous avons souhaité nous rapprocher, créer des structures qui permettent aux jeunes de se retrouver, de nouer des liens entre différentes générations mais aussi avec les animateurs qui ont un rôle de prévention, de proximité, de conseil, d'aide. Ils vont au devant des jeunes, sont à leur écoute, le dialogue est essentiel.

Pourquoi avoir ouvert ce Club House et comment sera-t-il encadré ?

Nous avions un local vacant au sein du complexe multisports, depuis trois ans. Au regard de nos objectifs vis-à-vis de la jeunesse, à savoir créer du lien et favoriser leur investissement dans la vie locale, par le sport, la culture, la citoyenneté, tout en considérant les besoins différents selon les âges, nous avons pensé le Club House comme un lieu de passage, de rencontres et d'échanges.

Ouvert à tous les jeunes, le Club House sera encadré par 1 animateur diplômé durant le temps scolaire et les vacances. En dehors et à tour de rôle, les jeunes auront la possibilité de se désigner référent du Club House pour se responsabiliser. Ils auront à charge le prêt du matériel et le respect des règles de vie du lieu. Un animateur sera toutefois constamment présent.

Quelles sont vos priorités pour les trois années à venir ?

Nous voulons développer un partenariat avec les différents acteurs de la commune, chacun son rôle, ses publics, mais quoi qu'il en soit, nous considérons notre mission comme complémentaire.

Nous allons simplifier l'accès aux structures et veiller à pérenniser l'équipe d'animation parce que la confiance s'inscrit sur la durée et que ce lien social peut être déterminant.

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Pour l'équipe municipale, une bonne politique éducative doit symboliser des valeurs comme le « vivre ensemble », la citoyenneté, la prise en compte de son environnement, la laïcité et la coéducation et être en phase avec chaque âge.

Certains temps sont dédiés à l'accompagnement des jeunes dans leur vie quotidienne : aide aux devoirs, apprentissage, gestion des projets, etc. L'objectif est d'apporter l'aide et les outils nécessaires au développement de leur autonomie.

Pour les plus âgés, cela peut se traduire par une aide au départ en vacances, le financement du BAFA, l'aide à la recherche d'emploi. L'objectif est également de permettre aux plus jeunes de bénéficier de l'expérience des plus âgés. C'est pourquoi les adhérents souhaitant accompagner les plus jeunes, sont invités à se rapprocher des animateurs de la structure.



Les jeunes qui fréquentent les structures, du centre de loisirs en passant par le CMJ jusqu'à l'espace jeunes développent un autre regard sur la société. Ils sont plus ouverts, plus impliqués, plus tolérants, plus respectueux, souvent même, ils deviennent actifs au sein des associations, de la vie municipale et évoluent parfois vers l'animation.

> Espace Jeunes

L'Espace Jeunes accueille des jeunes de 10 à 18 ans. Afin de s'adapter au mieux au rythme et aux besoins de chacun, les activités sont articulées autour de deux tranches d'âges : le club 10/13 ans et l'Espace 14/18 ans et 18 ans et plus.

HORAIRES	Pendant le temps scolaire	Pendant les vacances
	<ul style="list-style-type: none"> Le mercredi de 14h à 18h Mardi et jeudi de 17h à 19h (accompagnement scolaire et projet) Le samedi de 14h à 18h 	<ul style="list-style-type: none"> Du lundi au vendredi 14h à 18h (sauf en cas de sortie ou activités particulières) possibilité de déjeuner à 12h sur inscription.
	L'Espace Jeunes sera fermé 3 semaines en août	



> Le club House

Le Club House permet aux jeunes de 14 ans et plus de disposer d'un lieu de rencontre, d'échanges et d'information mais aussi de loisirs et de détente.

HORAIRES

Pendant le temps scolaire
<ul style="list-style-type: none"> Le mercredi de 16h30 à 19h Le samedi de 16h30 à 19h et de 20h à 22h occasionnellement
Pendant les vacances
<ul style="list-style-type: none"> Du lundi au vendredi de 16h30 à 19h

> Gestion de vos démarches

Dorénavant les règlements des structures périscolaires seront téléchargeables sur le site de la commune www.chevry-cossigny.com.

Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez gérer les activités périscolaires directement sur le site Espace Famille.



> Cet été à l'Espace Jeunes

Séjour à Europa Park Du lundi 6 au jeudi 9 juillet

Le service jeunesse propose pour 18 jeunes âgés de 10 à 18 ans un séjour à Europa Park, parc à thèmes et complexe de loisirs situé à Rust en Allemagne, élu meilleur parc de loisirs au monde en 2014



ainsi qu'une visite du Château du Haut-Koenigsbourg en Alsace, Edifié au 12e siècle, ce château fut pendant des siècles le témoin de conflits et de rivalités entre seigneurs, rois et empereurs.



Son atmosphère unique et son ambiance mystérieuse ont inspiré de nombreux artistes, notamment dans l'univers prestigieux du cinéma : "La Grande Illusion" ; "Les aventures d'Arsène Lupin" ; la série télé "Mazarin" ; John Howe s'en inspire pour dessiner la "citadelle de Minas Tirith" lorsqu'il se voit confier la direction artistique de la trilogie "Le Seigneur des Anneaux" ; certaines scènes de "Agent trouble" ; la forteresse a inspiré le réalisateur japonais Hayao Miyazaki connu pour ses chefs d'œuvre du cinéma d'animation, mais aussi le groupe Dionysos pour son clip : "Miss Acacia".

- ▀ Nouveau règlement
- ▀ Nouveaux horaires
- ▀ Nouveaux projets
- ▀ Nouvelles activités
- ▀ Nouvelle structure

LE MIEUX, C'EST DE VENIR NOUS VOIR !

Renseignements
au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54
espace.jeunes@chevry-cossigny.com

Cet été à l'île aux loisirs



Thème de l'été :

L'île aux loisirs part en croisière !

Durant l'été de nombreuses sorties et activités seront proposées : base de loisirs, atelier ultimate, soirée casino, danses du matin, grands jeux, ...

Lundi 13 juillet : carnaval

L'île aux loisirs prépare son défilé des continents avec percussions, danse, costumes et chars.

Séjour d'été

Camping à la ferme du Prunay (41)

Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, du lundi 20 au vendredi 24 juillet

Visite du Zoo parc de Beauval

Visite du musée de Léonard de Vinci

16 places disponibles

Renseignements et inscriptions auprès de Clémentine
Responsable Enfance - Jeunesse - 01 64 05 36 79 / 06 84 77 76 92.



L'île aux loisirs et accueils de loisirs périscolaires

ATTENTION À COMPTER DU 1ER JUILLET

en l'absence de toute justification valable (ex. : certificat médical), le montant pour la période où l'enfant était inscrit sera entièrement dû,

il est impératif d'inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs les vendredis veilles des vacances scolaires,

chaque personne habilitée (voir règlement) à récupérer les enfants, et elle seule, doit signer une feuille d'émargement précisant le nom de l'enfant récupéré et l'horaire de départ.

LE CENTRE DE LOISIRS SE SITUE DANS L'EXTENSION DE L'ÉCOLE POUR TOUS LES ENFANTS

IL N'Y A PLUS QU'UN SEUL ACCUEIL DE LOISIRS.

Spectacle, exposition et information

Pause méridienne élémentaire

La pause méridienne fête sa 10^e représentation et vous propose un spectacle de science fiction.

Vendredi 26 juin à 20h30

à la salle polyvalente



Nouvelles Activités Périscolaires

Toute l'année, les élèves en maternelle et élémentaire, créent, fabriquent, conçoivent, imaginent.

Exposition jeudi 2 juillet dès la fin de l'école

Les expositions seront installées aux 2 écoles

En élémentaire de 16h10 à 19h - En maternelle de 16h25 à 19h

A 19h15, rendez-vous en élémentaire pour la réunion d'information pour l'année 2015/2016.

Vacances scolaires 2015/2016

Vacances	Zone C
Rentrée	Mardi 1er septembre 2015
La Toussaint	Samedi 17 octobre 2015 Lundi 2 novembre 2015
Noël	Samedi 19 décembre 2015 Lundi 4 janvier 2016
Hiver	Samedi 20 février 2016 Lundi 7 mars 2016
Printemps	Samedi 16 avril 2016 Lundi 2 mai 2016
Été	Samedi 5 juillet 2016

LES JOURS FÉRIÉS

La Toussaint : dimanche 1^{er} novembre
L' Armistice : mercredi 11 novembre
Noël : vendredi 25 décembre
Jour de l'an : vendredi 1^{er} janvier
Lundi de Pâques : lundi 28 mars
Fête du Travail : dimanche 1^{er} mai
Pont de l'Ascension : jeudi 5 mai*
Victoire 1945 : dimanche 8 mai
Lundi de Pentecôte : lundi 15 mai
Fête Nationale : jeudi 14 juillet
Assomption : lundi 15 août

* Le ministère de l'éducation a décidé pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017 que les classes seront vaquées les vendredi et samedi matin suivant le jeudi de l'Ascension pour les écoliers, collégiens et lycéens.



> L'âme du marché, un état d'esprit !

Tous les mercredis de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 16h à 20h, les commerçants du marché (fruits et légumes, fromager, boucher, poissonnier, fleuriste, traiteur, franco-italien, rôtisseur, marchand de miel), vous attendent, vous conseillent et vous régaleront avec d'excellents produits.



> L'évolution du pôle santé



Frédéric Lambert, maire adjoint en charge du dossier, responsable de la commission "Vie Économique et Commerçants" et médecin généraliste, nous informe de la situation.

Pour le pôle santé où en êtes-vous ?

Sont installés à ce jour le dentiste, l'orthophoniste, l'ostéopathe et les infirmières. En juin une psychologue devrait débuter, en septembre une deuxième orthophoniste s'installe ainsi qu'une sophrologue.

La phase deux des travaux débutant en juin permettra d'accueillir deux cabinets de généralistes, une salle d'attente, les cabinets du podologue pédicure (juin 2016) et un cabinet de paramédical. Une femme médecin est très intéressée par le projet et s'installerait en février 2016.



Pourquoi le médecin généraliste est-il parti ?

Les élus ont tout fait pour faciliter son installation tant sur le plan logistique (mise à disposition de nos équipes techniques pour mettre aux normes les locaux) qu'économique (investissement financier de la commune). Il s'est installé le 28/10/2014 et nous a donné son congé 1 mois plus tard. C'est un choix personnel que nous ne commenterons pas.

Quelles aides avez-vous pu obtenir ?

Tout d'abord notre priorité était de maintenir l'offre de soin sur Chevry-Cossigny et de la développer. Nous avons sollicité la CPAM, le Conseil Départemental, l'ARS mais ces derniers soutiennent les praticiens et non les collectivités. Les investissements engagés par la commune seront compensés dans le temps par les loyers perçus.



Un arrêt PROXI'BUS a été créé au pôle santé



SERVICES TOUS CRÉDITS SUR CHEVRY-COSSIGNY

Stéphane Fresse, un chevriard, poursuit une affaire familiale dans le secteur du crédit immobilier. La société STC² a son siège social au 131 B, rue Charles Pathé.

Notre fonction première est de vous trouver la meilleure solution afin de négocier et d'effectuer les démarches, souvent techniques et compliquées, auprès de nos partenaires bancaires, en vous conseillant au mieux de vos intérêts. M. Fresse propose des délais de

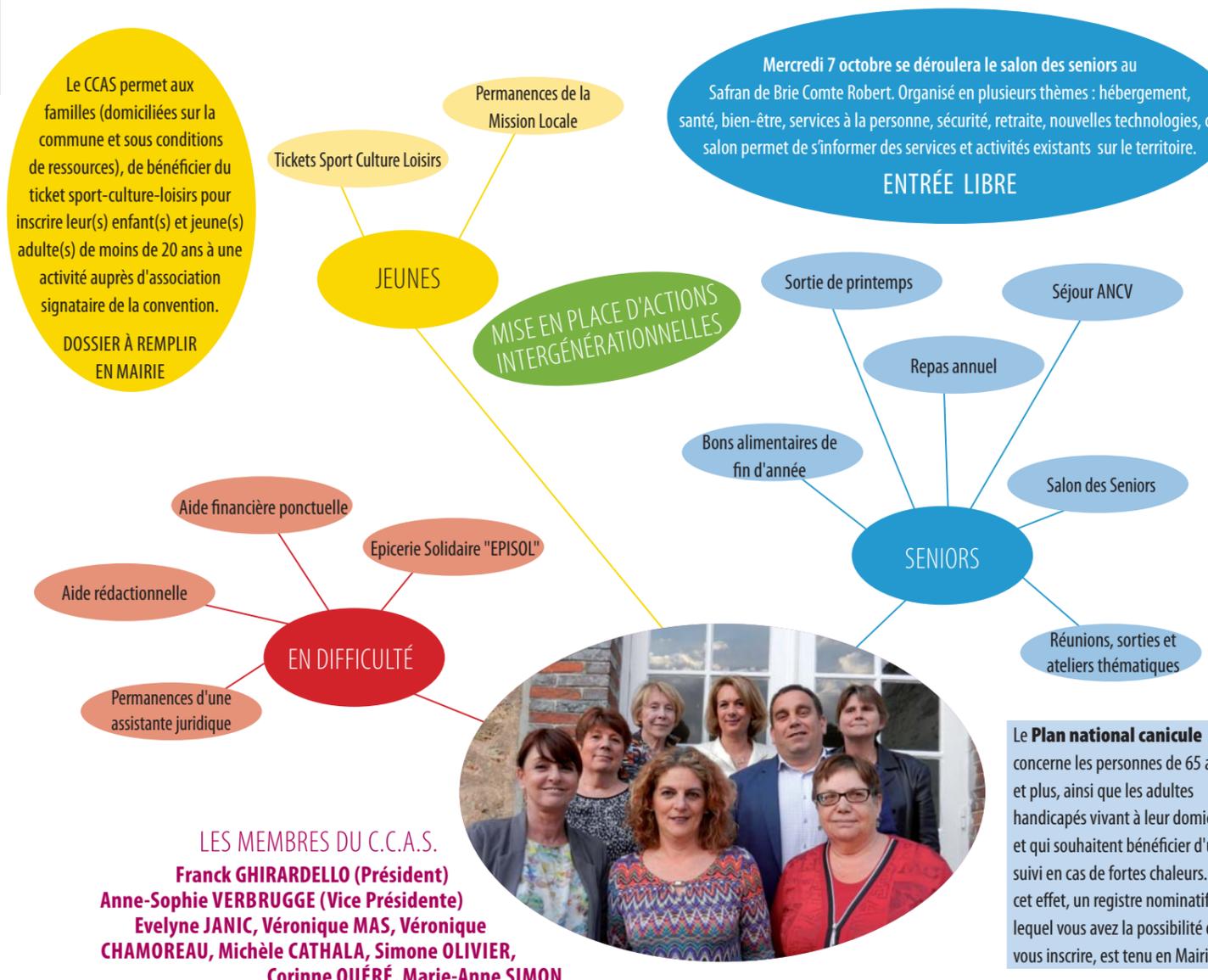
réponses maîtrisés, des solutions adaptées à chaque besoin, un service clé en main avec un suivi personnalisé du plan de financement jusqu'à la signature définitive.

Tél. : 06 78 28 68 28 - contact@stc-credit.com
www.facebook.com/stc2.credit

> CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Au service de tous les Chevriards

Le C.C.A.S. est un établissement public local géré par un Conseil d'Administration, composé à parité de membres élus et de membres nommés par le Maire. Il anime une action générale de prévention et de développement social, en intervenant directement auprès des populations concernées : personnes âgées, familles en difficulté, personnes handicapées, en contribuant ainsi à la lutte contre les exclusions.



LES MEMBRES DU C.C.A.S.

- Franck GHIRARDELLO (Président)**
- Anne-Sophie VERBRUGGE (Vice Présidente)**
- Evelyne JANIC, Véronique MAS, Véronique CHAMOREAU, Michèle CATHALA, Simone OLIVIER, Corinne QUÉRÉ, Marie-Anne SIMON**

MERCREDI 17 JUIN À 9 H

Petit déjeuner et matinée autour de la sécurité des seniors, avec l'intervention du Brigadier Chef Sylvie PINSARD, du Commissariat de Moissy-Cramayel.

Inscriptions à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 01 64 05 20 22

Le Plan national canicule concerne les personnes de 65 ans et plus, ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile et qui souhaitent bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs. A cet effet, un registre nominatif sur lequel vous avez la possibilité de vous inscrire, est tenu en Mairie.

RETOUR EN IMAGES

Vendredi 16 janvier 2015 - Vœux du Maire



Dimanche 11 janvier
"Nous sommes Charlie"



Du 26 février au 4 mars
Patinoire en centre-ville



L'inauguration de la patinoire en présence de M. le Maire et des élus du Conseil Municipal Jeune porteurs de ce projet.

Merci à M. Laurent Gautier, Maire de Tournan en Brie pour le prêt de la patinoire.

Vendredi 13 mars
Inauguration du city-stade
en présence de Vincent Eble du CG77



Samedi 11 avril
Sortie à l'Hippodrome de Vincennes avec le CCAS

Vendredi 8 mai
Cérémonie commémorative des 70 ans de la libération en présence des élus du CMJ



Vendredi 6 mars
Concert des professeurs EMC2

Samedi 21 mars
Salon de BD et mangas



> D'ici les vacances...

Vous allez partir en vacances et quelques papiers et démarches sont parfois nécessaires. N'attendez pas le dernier moment pour faire vos demandes de passeport, carte d'identité, opération "tranquillité vacances", etc. Le service à la population est à votre disposition pour vous répondre et faciliter vos démarches.

*Besoin d'un timbre fiscal pour obtenir votre passeport ?
Vous pouvez désormais l'acheter en ligne sur
timbres.impots.gouv.fr*



> Brocante du 27 septembre

Comme chaque année, une brocante est organisée à la rentrée sur la commune dans la rue Charles Pathé, qui sera d'ailleurs fermée à la circulation toute la journée.

Alors si vous regardiez un peu dans vos placards afin de donner une deuxième vie à toutes ces choses que vous n'avez jamais voulu jeter ! Et puis quel délicieux moment que de venir chiner, rencontrer ses voisins, et quel plaisir de découvrir des objets nous rappelant parfois notre enfance, parfois insolites ... et toujours avec cette agréable impression de faire de bonnes affaires.

Les bulletins d'inscription seront disponibles dès juillet en mairie ou sur le site Internet : www.chevry-cossigny.com.



> Etat civil <

> Naissances

CANTURK Atilla, le 26 août 2014
SOULARD Nathan, le 29 août 2014
HAZAR Mylhan, le 22 octobre 2014
VIEL Mihla, le 24 novembre 2014
DHÉRIPRÉ Lina, le 15 décembre 2014
LAMARE Jules, le 28 décembre 2014
LEDUC Eve, le 28 décembre 2014
MOLIMARD Louna, le 13 janvier 2015
RICROS Maiwen, le 19 janvier 2015
SIMARD ABDOUNE Lucie, le 29 janvier 2015
BELLMUNT Nathan, le 03 février 2015
YOUCEF SBA Selma, le 06 mars 2015
RAMDANE-CHERIF Kahila, le 13 mars 2015
MENARD Mylan, le 25 mars 2015
BUDKA Anthony, le 02 avril 2015
DOSNE BORGES Emma, le 04 avril 2015
BURGAT Louise, le 15 avril 2015
DURAND Elise, le 21 avril 2015
BOULLIER Eyden-Marley, le 24 avril 2015
DIVOUX Nolan, le 26 avril 2015
LEVASSEUR Elsa, le 07 mai 2015

> Mariages

MARLET Stéphanie & CANET Frédéric
le 4 octobre 2014

MAZALAIGUE Elisabeth &
CHEVALEYRE Christian
le 6 décembre 2014

DENNY Stéphanie & FRANCISCO David
le 14 février 2015

AMIECH Aurélie & DUVAL Olivier
le 28 mars 2015

CALLUIERE Karine &
CAILLETEAU Rodolphe
le 15 mai 2015



> Décès

FALANA Casimir, le 2 septembre 2014
RENOULLEAU ép. JARDIN Sylvie, le 6 septembre 2014
BENOIST veuve DESPLANQUES Jeanne, le 7 septembre 2014
VITTAZ ép. BANERE Arlette, le 7 septembre 2014
KUBICA Bonifacy, le 9 septembre 2014
CAUWELIER-LEFEVRE Janine, le 10 octobre 2014
BUZZETTI ép. AUDUBERT Angèle, le 1^{er} novembre 2014
ROCCIA Roger, le 12 novembre 2014
COSSONNEAU Patrick, le 16 novembre 2014
BERTHOULY veuve LE TOUZE Odette, le 26 novembre 2014
STACHOW Nicolas, le 29 décembre 2014
LE VAILLANT Carmen, le 31 décembre 2014
GABET Claude, le 7 janvier 2015
GALCZYK veuve KUBICA Anna, le 13 janvier 2015
PIEDALLU Corentin, le 25 janvier 2015
GEVREY ép. BOUFFIER Janine, le 26 février 2015
PENNIELLO André, le 24 mars 2015

> Service à la population

Afin d'assurer le lien direct avec les Chevriards, de répondre plus efficacement et plus rapidement à leurs demandes, et d'aider les habitants dans leurs démarches, le service à la population est à votre disposition.

Le service à la population comprend notamment: l'accueil mairie, le service état civil, le service élection, le service éducation, la régie centrale, le service des affaires sociales et le service du logement social.

Les quatre agents du service sont à votre disposition :

David SERGEANT : responsable du service à la population, il est le garant du lien avec la population et du relais des demandes faites par les habitants. Il a également en charge le suivi des affaires sociales, du CCAS et des dossiers de demande de logements sociaux.

Céline LECOMTE : responsable du service éducation, elle gère les inscriptions scolaires et fait le lien avec les parents, les écoles et les services de l'Education Nationale. Elle a également en charge la facturation périscolaire et extrascolaire, ainsi que la gestion des régies municipales.

Christelle PETIT : chargée principalement du service état civil, du service élection (gestion de la liste électorale, organisation des scrutins), de la gestion du prêt de la salle communale pour les particuliers et de la vente de concession cimetière.

Sylvie PETIT : chargée principalement de l'accueil de la population, de son orientation et du suivi des demandes des Chevriards (CNI, recensement militaire, actes, prêt, remise et réception de formulaires administratifs et d'urbanismes).



> Enquête INSEE, entre le 4 mai et le 27 juin 2015



L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) réalise une enquête sur les Ressources et les Conditions de vie des ménages. 14 000 ménages vont être questionnés dont plusieurs sur la commune de Chevry-Cossigny.

L'objectif est de permettre la production d'indicateurs structurels sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion comparables pour les pays de l'Union Européenne. Il s'inscrit dans le programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale et fournit le matériau statistique au rapport de synthèse annuel de la Commission Européenne sur ces questions. L'objectif est également de mettre à disposition des chercheurs une base de micro-données sur les revenus et conditions de vie, afin qu'ils puissent mener des études comparatives sur les inégalités et le rôle des politiques sociales et fiscales dans la redistribution.

Les réponses sont strictement confidentielles et anonymes conformément à la loi.

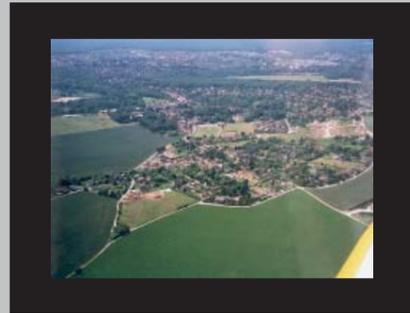
ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, cette enquête est obligatoire.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

> Intercommunalité

Dans le cadre de la réforme territoriale et de la refonte des intercommunalités imposée par l'Etat, la commune de Varennes-Jarcy a exprimé son souhait d'intégrer l'Orée de la Brie. Le conseil communautaire a acté ce souhait le 13 mai 2015. Varennes-Jarcy devrait donc intégrer l'Orée de la Brie à compter du 1^{er} janvier 2016.



> Varennes-Jarcy membre de la CCOB

Depuis 2003, Varennes-Jarcy faisait partie de la communauté de communes du Plateau Briard (94). A compter du 1^{er} janvier 2016, Paris et toutes les communes de petite couronne (92, 93 et 94) vont obligatoirement intégrer la Métropole du Grand Paris. Varennes-Jarcy voulant absolument garder la maîtrise de son urbanisation a décidé de saisir l'occasion de changer d'intercommunalité. Deux choix étaient envisagés : Val d'Yerres Val-de-Seine ou l'Orée de la Brie ?

Après une étude basée sur les critères suivants : la place de Varennes-Jarcy dans l'intercommunalité, le cadre de vie, la vie quotidienne, la situation financière et structurelle, l'impact fiscal et financier ainsi qu'une consultation des Varennoises et Varennois (93% des votants se sont prononcés en faveur de l'Orée de la Brie), les élus ont souhaité intégrer l'Orée de la Brie.

C'est avec grand plaisir que les élus de l'Orée de la Brie accueillent ce nouveau partenaire.



LA COMMUNE DE VARENNES-JARCY



Jean-Marc JUBAULT. Maire.

Varennes-Jarcy (91480) se trouve dans le département de l'Essonne, sa superficie est de 548 hectares. Située à 30 Km de Paris, au détour d'une boucle de l'Yerres, Varennes-Jarcy est un village essentiellement pavillonnaire de 2 347 habitants.

Avec ses espaces naturels préservés, son riche patrimoine historique (dont : L'Abbaye Notre-Dame de Jarcy et la Tour, Le Moulin de Jarcy, Le domaine de la Feuilleraie qui fut loué par SAINT-EXUPÉRY), son urbanisme maîtrisé et une vie associative dynamique Varennes-Jarcy nous rejoint sur le caractère villageois, sa dimension rurale et ses caractéristiques sociodémographiques. Plus d'un tiers de la population a moins de 30 ans. Sa situation économique est relativement proche de notre communauté de communes avec des taux d'imposition comparables.



Franck Ghirardello, Maire et Vice-président de l'Orée de la Brie nous en dit un peu plus...

Quelle est l'origine du rapprochement de Varennes-Jarcy ?

Le choix était clair pour les élus de la commune : intégrer la Métropole, ambitieuse, mais gigantesque, ou conserver un ancrage territorial fort. Le bassin de vie des habitants de Varennes-Jarcy est clairement celui de Brie-Comte-Robert. Les Varennois ont choisi ce qu'ils connaissent bien.

Quels changements pour la CCOB ?

Varennes-Jarcy nous ressemble. C'est un gros village, avec une unité urbaine dense. La CCOB verra son nombre d'habitants augmenter (une force supplémentaire face à la Métropole), l'assiette fiscale également. De nouveaux habitants, de nouvelles dynamiques, de nouvelles idées, de nouvelles ressources. Que du positif !

L'intégration d'autres communes est-elle envisagée ?

Aujourd'hui, nos communes ne s'interdisent rien. Demain, de nouvelles communes pourront nous rejoindre, comme une nouvelle intercommunalité. A plusieurs, nous pouvons être plus forts, plus efficaces. Nous veillerons toujours à ce qu'un projet et des politiques publics cohérents soient proposés aux habitants. Seule la sauvegarde de notre cadre de vie compte.

Tribunes politiques

Expression des groupes politiques représentés au conseil municipal

Liste

"Avec et pour les Chevriards"

Chers Chevriards,

Depuis plusieurs semaines, les professionnels de santé ont pris possession du pôle santé. La dynamique de ce projet impulsée par le partenariat noué entre la municipalité et les professionnels nous invite à programmer l'agrandissement des locaux. Nous proposons de nouveaux services et pérennisons l'offre de santé. Cette réussite témoigne de l'importance que représente pour nous le travail d'équipe. Les échanges avec nos partenaires, privés comme publics, sont indispensables pour mener à bien nos projets. Ces derniers sont clairs, lisibles et régulièrement détaillés, notamment à l'occasion des nombreux échanges que nous pouvons avoir avec les habitants.

Cette vision du travail d'équipe, ces valeurs de proximité et de transparence, nous animent au quotidien. Au vu de cette exigence que nous nous sommes fixée, nous ne pouvons que regretter l'absence de l'opposition dans les principales commissions. Comment échanger avec eux sur l'avenir de la commune quand ils sont absents de la commission urbanisme ? Comment évoquer avec eux l'avenir de l'intercommunalité alors qu'ils n'y siègent jamais et qu'ils ne participent pas au débat sur la mutualisation au sein de l'Orée de la Brie ?

Ces absences ne nous semblent pas cohérentes avec les responsabilités que vous avez confiées à l'ensemble des élus. C'est pourquoi, nous continuons à nous investir, avec celles et ceux qui sont dans la même dynamique et ce, peu importe les cliques que certains essaient d'instaurer.

L'équipe Avec et Pour les Chevriards

Liste

"Chevry-Cossigny un avenir Commun"

Chevry, je t'ai connu tout petit et aujourd'hui tu veux devenir grand aux dépens de tes habitants. Le changement est si grand que je ne te reconnais plus, notre perte de qualité de vie à Chevry est devenue monnaie courante. Notre village tant convoité a le souci quotidien de voir arriver des profits financiers en nous laissant sur le bas-côté. Vols, dégradations ne sont pas une fatalité, et malgré nos plaintes répétées, qui ne sont pas écoutées, te voir grandir ne va rien arranger. Et te quitter n'est pas envisagé. Alors s'il te plaît mon petit Chevry, bien que nous n'ayons pas de potion magique, soyons tous unis pour garder notre qualité de vie, Paris étant loin de nos esprits. Chers Chevriards, nous vous interpellons sur des éléments de votre quotidien et d'avenir, qui ne sont jamais, du reste, ni évoqués ni réglés, l'urbanisme et les finances restant au centre de mes préoccupations.

L'équipe de Chevry-Cossigny un avenir Commun

Liste

Conduite par Sophie Maire

Les élections départementales ont révélé leur lot de surprises et ont été l'occasion pour des communes, comme la nôtre, de faire preuve de solidarité politique au détriment, peut-être, de leur propre équilibre.

Suite au départ du DGS nous nous sommes légitimement interrogés sur les conditions de son remplacement et nos questions ont été accueillies avec ironie. Or le 31 mars, le Parisien nous informait que la secrétaire de M. Eblé ainsi qu'un conseiller technique allaient rejoindre la mairie de Chevry et M. Eblé d'expliquer « nous avons déjà anticipé dès l'entre-deux tours ces questions de reclassement de mes collaborateurs ».

Les jeux étaient déjà faits, et l'ouverture de l'offre de candidature à tous n'était donc qu'un leurre !!

L'équipe conduite par Sophie Maire

Conformément à la loi, chaque groupe politique du Conseil municipal (majorité et opposition) dispose d'un espace d'expression. Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et sont publiés tels qu'ils nous ont été remis.

INFORMATIONS PRATIQUES

> Mairie et annexe

29 rue Charles Pathé - Place du Marché
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
courriel : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Mardi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Samedi	9h - 12h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Elémentaire

Normandie-Niemen
25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service inscriptions

Céline LECOMTE
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves

http://espace-parents.forumactif.com

Accueil pré et postscolaire maternelle et île aux loisirs

Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 76 92

Collège Arthur Chaussy

5 rue du Gymnase à Brie Comte Robert - Tél. : 01 64 05 08 90

Lycée Blaise Pascal

15 allée du Cdt Guesnet à Brie Comte Robert Tél. : 01 64 05 22 65

Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54

Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon - Ferolles-Attilly
Tél. : 01 64 05 69 95

Espace culturel « La Marmite »

9 rue Jean Delsol
Tél. : 01 83 85 98 19
Information et billetterie
espaceculturel@chevry-cossigny.com
Médiathèque
infomediathèque@chevry-cossigny.com
Tél. : 01 83 85 98 21



Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

CONSULTATION CENTRE MEDICAL

Tél. : 0 825 747 737

Consultation Urgence MU77

Hors consultation des médecins
Tél. : 0 825 826 505

SOS Médecins

Tél. : 0 820 077 505 / 36 24

C.P.A.M.

3646 prix d'un appel local depuis un poste fixe (0,028 €/mn)

Maison des Solidarités

Assistante Sociale
Tél. : 01 64 25 07 00

Services médicaux locaux

Pôle Santé

4 rue René Cassin

Dentiste

Edouard ROSSI : 01 64 05 66 89

Orthophoniste

Justine VEYSSIERE : 06 25 61 03 69

Osteopathe

Céline COPPEL : 09 53 98 70 27 / 06 88 19 89 27

Infirmières

Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Muriel PERRALEZ : 06 74 52 87 74

Maison de retraite

« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Chevry Ambulances

Tél. : 01 64 05 98 30

Médecins

Docteur J.C. PALACIO
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14

Docteur G. WATRELOS

38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21

Kinésithérapeutes

Françoise BIGORNE
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline DELMAS
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur DECAUP
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception

37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibran -
Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert - Tél. : 39 49
Selon le service, appel gratuit ou 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors surcoût de votre opérateur

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La Poste

36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

URGENCE ERDF 09 726 750 77

URGENCE GAZ 0800 47 33 33

URGENCE LDE 0977 401 143

Divers

Marché - Place du marché

Mercredi de 8h à 12h30
Vendredi de 16h à 20h

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxi'bus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79
lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 17h



Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à 12h sauf dimanche et jours fériés.
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
www.paroissedechevrycossigny.com

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte-à-porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extraménagères (objets encombrants) le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques

Plus de collecte KANGOUROU sur la commune. Les produits dangereux doivent être déposés à la déchetterie.



Pour toute modification, merci de contacter la mairie

M@DI'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr

Proxi'bus
0 800 77 78 79
Appel gratuit

Proxi'bus
SERVICE DE TRANSPORT
À LA DEMANDE

Réservation par téléphone de 9h à 17h du lundi au vendredi ou par mail
proxibus-oree-brie@veoliatransdev.com



Grossiste en matériel électrique

Interphonie
Alarme
Motorisation
Chauffage et climatisation
Éclairage
Appareillage
Décorations



1, rue de la Beauderie - 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Tél. : 01.64.05.88.44 - Fax : 01.64.05.80.78 - Mail : ergelec@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/chevrycossigny>



POUR TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNE, ABONNEZ-VOUS À LA PAGE OFFICIELLE DE CHEVRY-COSSIGNY.

Pour découvrir toute l'actualité, voir les photos, suivre les dossiers, échanger, partager...



Vous aimez votre ville ? Dites-le...



Rejoignez-nous



RCS MELUN B 327 880 779

www.alpha-tp.fr



ALPHA T.P.

TRAVAUX PUBLICS

9-11 Rue du Coq Gaulois
77170 Brie Comte Robert

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Travaux Publics
VRD
Éclairage Public
Aménagement Urbain
Lotissement

Tél. : 01 64 05 29 66

Fax : 01 64 05 82 01

alpha.tp@alphatp.com



SAMEDI 20 JUIN
À PARTIR DE 19H



CHEVRY-COSSIGNY
FÊTE LA MUSIQUE

autour de son PIQUE -NIQUE
Place du Marché

- 
- 19h00** ζ **Accueil du public autour d'un apéritif en musique avec EMC2**
 - 21h00** ζ **Danses folkloriques Portugaises**
 - 22h00** ζ **1^{ère} partie d'animation musicale avec le groupe OXYGEN Music**
 - 22h30** ζ **Projection de courts métrages en STOP MOTION**
 - 22h45** ζ **Karaoké géant avec musique live par EMC2**
 - 23h15** ζ **2^e partie d'animation musicale avec le groupe OXYGEN Music**

Les places seront attribuées en priorité aux Chevriards

Bulletin d'inscriptions disponible en mairie et sur le site Internet



Informations et renseignements auprès de
Fanny BERGER, au 01.64.05.20.22 ou par mail à
Enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com

